

## **Conseil Municipal**

### **Séance du jeudi 17 décembre 2020 à 20h00**

### **Compte-rendu sommaire des délibérations**

L'an deux mille vingt, le jeudi dix-sept décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle polyvalente de Plonéour-Lanvern, sur la convocation qui leur a été adressée par Mme le Maire le 11 décembre 2020.

#### Étaient présents ou représentés :

Mme Josiane KERLOCH, Mme Hélène LE BERRE, M. Franck PICHON, Mme Sandra PEREIRA, M. Cyril DROGUET, Mme Sophie PERON, M. Jean-François LE BLEIS, Mme Anne-Lise MORIN, M. Claude KERDRANVAT, Mme Kristell NICOLAS, M. David LE TALLEC, Mme Nathalie KERVEVANT (pouvoir à Mme Hélène LE BERRE), M. Ronan LE STANG, Mme Emmanuelle SAVINA, M. Julien JEGOU, Mme Sandrine LE GARREC, M. Laurent BOURDOUX, M. André BILLEN, M. Eric LEOST, M. Jacques ALAIN, M. Alexis LAPERT, M. Yann TROLEY, Mme Carole CARDUNER, M. Alain VIGOUROUX, Mme Flore BERGOUGNOUX, Mme Martine OLIVIER et M. Roland JAOUEN.

#### Étaient absentes :

Mme Annie ABHERVE-GUEGUEN et Mme Marie-Christine TREANTON

Secrétaire de séance : Mme Kristell NICOLAS

#### Ordre du jour :

#### **Approbation du compte rendu de la séance du 13 octobre 2020**

#### **0 Compte rendu de la délégation donnée au Maire (Article L 2122-22 du CGCT)**

Marchés publics

Déclarations d'intention d'alléger

Réalisation d'emprunt destiné au financement des investissements

Legs à la mairie (produits d'assurance vie)

#### Conseil municipal : Composition – Adjointes - Délégués

#### **1 Commission des finances et de l'administration générale**

1-1 Budget communal 2020 – Décision modificative n°1

1-2 Exécution budgétaire avant le vote du budget primitif 2021 – Délégation au Maire

1-3 Tarifs communaux pour 2021 (hors location de salles)

1-4 Subvention et avance au CCAS (conventions 2021)

1-5 Elus municipaux – Droit à la formation

1-6 Allocation de vétérance 2020 pour les sapeurs-pompiers

1-7 Baux communaux – Mesures en faveur des commerçants dans le cadre de la crise sanitaire

1-8 Régime indemnitaire du personnel communal

1-9 Recrutement de non-titulaires de droit public pour 2021

1-10 Contrat d'assurance statutaire du personnel – Mandat au Centre de gestion du Finistère

1-11 CCHPB – Rapport d'activités 2019 du Président

1-12 CCHPB – Mutualisation des moyens – Mise à jour de la tarification

## **2 Commission de l'aménagement et du cadre de vie**

- 2-1 Cession de voie – Lotissement Aiguillon rue des Alliés
- 2-2 Redevance d'occupation du domaine public communal – France Télécom
- 2-3 Location de terrains en réserve foncière
- 2-4 Dénomination de rues ZA de Kerganet
- 2-5 Rapport d'activités 2019 – CITEOS (éclairage public)
- 2-6 Rapport d'activités 2019 – SDEF (Syndicat départemental d'énergie du Finistère)
- 2-7 Rapport d'activités 2019 – CCHPB service déchets
- 2-8 Rapport d'activités 2019 – CCHPB service eau potable
- 2-9 Rapport d'activités 2019 – CCHPB service eaux usées

## **3 Commission de la vie scolaire et sociale**

- 3-1 Renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes pour le restaurant municipal
- 3-2 Allocations scolaires et prestations parascolaires

## **4 Commission de la vie locale**

- 4-1 Subventions aux associations locales et organismes extérieurs
- 4-2 Tarifs 2021 d'utilisation des salles communales
- 4-3 Tarifs 2021 de la médiathèque
- 4-4 Ouverture des commerces le dimanche en 2021

\*\*\*\*\*

En ouverture de la séance, le Conseil municipal a observé une minute de silence en mémoire de M. Samuel PATY, enseignant à Conflans-Sainte-Honorine, assassiné le 16 octobre 2020 et de M. Valéry GISCARD D'ESTAING, Président de la République (1974-1981), décédé le 2 décembre 2020.

### **Approbation du compte rendu de la séance du 13 octobre 2020**

Le compte rendu de la séance du 13 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

### **0 Compte rendu de la délégation donnée au Maire (article L 2122-22 du CGCT)**

M. Franck PICHON a fait état devant le Conseil municipal des décisions prises par Mme le Maire en application de la délégation qui lui a été donnée par délibérations en dates des 4 juillet et 13 octobre 2020, dans les domaines suivants :

- Marchés publics
- Déclarations d'Intentions d'aliéner
- Réalisation d'emprunt
- Legs à la Mairie

Le Conseil municipal a pris acte de ces décisions.

### **Conseil municipal : Composition – Adjoint – Délégués**

Suite aux démissions de M. Jean-Christophe TIRILLY et de Mme Marie-Thérèse LARNICOL, Mme Marie-Christine TREANTON et M. Eric LEOST ont été installés en qualité de membres du Conseil municipal. Celui-ci a également décidé de fixer à 8 le nombre des adjoints et à élu

Mme Kristell NICOLAS au poste de 7<sup>ème</sup> Adjointe et M. Claude KERDRANVAT au poste de 8<sup>ème</sup> Adjoint

## **1 Commission des finances et de l'administration générale**

### **1-1 Budget communal 2020 – Décision modificative n°1**

Sur proposition de M. Franck PICHON Adjoint, le Conseil municipal, moins 6 abstentions (MM Jacques ALAIN, Alexis LAPERT, Yann TROLEY, Mme Carole CARDUNER, M. Alain VIGOUROUX et Mme Flore BERGOUX), a approuvé la décision modificative n°1 ci-dessous du budget communal 2020 :

## **FONCTIONNEMENT**

<b>A – Recettes</b>			<b>D.M. N° 1</b>
6419	2 11	Remboursements sur rémunération du personnel	12 000,00 €
	2 51		12 000,00 €
	8 22		9 000,00 €
	8 23		9 000,00 €
<b>Sous-total chapitre 013 - Atténuation de charges</b>			<b>42 000,00 €</b>
70311	0 26	Concessions des cimetières	5 000,00 €
7062	3 21	Redevance des services à caractère culturel	1 000,00 €
<b>Sous-total chapitre 70 - Produits des services et du domaine</b>			<b>6 000,00 €</b>
74718	0 1	Autres subventions et participations	4 000,00 €
	2 13		2 000,00 €
<b>Sous-total chapitre 74 - Dotations, subventions et participations</b>			<b>6 000,00 €</b>
7788	0 20	Produits exceptionnels divers	5 000,00 €
	2 11		1 000,00 €
<b>Sous-total chapitre 77 - Produits exceptionnels</b>			<b>6 000,00 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>60 000,00 €</b>

<b>B – Dépenses</b>			<b>D.M. N° 1</b>
60612	0 20	Energie – Electricité	-1 500,00 €
	2 11		-500,00 €
	2 12		2 000,00 €
	2 51		5 000,00 €
	3 24		1 000,00 €
	4 11		-2 500,00 €
	4 14		7 000,00 €
	8 14		7 500,00 €
60623	2 51	Alimentation	-12 000,00 €
60633	4 12	Fourniture de volaille	7 500,00 €
	8 22		7 500,00 €
6068	2 12	Autres matières et fournitures	1 000,00 €
	3 24		1 500,00 €

	6 4		4 000,00 €
	8 21		1 500,00 €
611	2 12	Contrats et prestations de service	-19 000,00 €
615221	0 20	Entretien et réparations bâtiments publics	5 000,00 €
	2 11		6 000,00 €
	2 12		6 000,00 €
	4 12		2 000,00 €
	6 4		3 000,00 €
	8 21		1 000,00 €
615231	8 22	Entretien & réparation de voirie	5 000,00 €
6156	0 20	Maintenance	10 000,00 €
	2 13		500,00 €
	4 14		1 000,00 €
	6 4		1 500,00 €
	8 14		4 000,00 €
	8 21		1 000,00 €
	8 22		-3 000,00 €
6226	0 20	Honoraires	7 000,00 €
	8 22		7 000,00 €
6227	0 20	Frais d'acte et de contentieux	1 000,00 €
6247	2 52	Transports collectifs	-15 000,00 €
6288	2 51	Autres services extérieurs	5 000,00 €
<b>Sous-total chapitre 011 - Charges à caractère général</b>			<b>58 000,00 €</b>
64111	0 20	Rémunération principale titulaires	-4 000,00 €
	8 23		-5 000,00 €
64131	0 20	Rémunération principale non titulaires	-4 000,00 €
	2 11		7 000,00 €
	2 51		10 000,00 €
	8 22		-19 000,00 €
	8 23		-10 000,00 €
6453	0 20	Cotisations aux caisses de retraite	-3 000,00 €
	8 22		-4 000,00 €
	8 23		-3 000,00 €
<b>Sous-total chapitre 012 - Charges de personnel</b>			<b>-35 000,00 €</b>
0 23	0 1	Virement à la section d'investissement	37 000,00 €
<b>Sous-total chapitre 0 23 - Virement à la section d'investissement</b>			<b>37 000,00 €</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>60 000,00 €</b>

## INVESTISSEMENT

A – Recettes			D.M. N° 1
024	0 1	Produits des cessions	50 000,00 €
<b>Sous-total chapitre 024 - Produits des cessions</b>			<b>50 000,00 €</b>
1323	3 24	Subventions d'équipement département	500,00 €
1326	8 14	Subventions d'équipement autres établissements publics	500,00 €

1341	0 20	DETR	12 000,00 €
<b>Sous-total chapitre 13 - Subventions d'investissement</b>			<b>13 000,00 €</b>
0 23	0 1	Virement de la section de fonctionnement	37 000,00 €
<b>Sous-total chapitre 023 - Virement de la section de fonctionnement</b>			<b>37 000,00 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>100 000,00 €</b>

<b>B - Dépenses</b>			<b>D.M. N° 1</b>
<b>Opérations non individualisées en programmes</b>			<b>100 000,00 €</b>
2135	2 51	Installations générales, agencements de bâtiments	2 000,00 €
	4 11		7 000,00 €
	4 12		1 000,00 €
	6 4		6 000,00 €
2158	2 51	Autres installations, matériels et outillages techniques	9 000,00 €
	4 14		2 000,00 €
	8 22		4 000,00 €
2183	0 21	Matériel informatique	3 000,00 €
	2 11		2 500,00 €
	2 12		2 500,00 €
	3 21		500,00 €
	4 14		500,00 €
2184	0 20	Mobilier	1 000,00 €
	2 11		1 000,00 €
	2 12		500,00 €
2188	0 24	Autres immobilisations	4 000,00 €
	4 14		1 000,00 €
	8 22		4 500,00 €
<b>Sous-total chapitre 21 - Immobilisations corporelles</b>			<b>52 000,00 €</b>
2313	2 51	Travaux de bâtiments	5 000,00 €
2315	0 20	Installations, matériel techniques	13 000,00 €
	8 22		30 000,00 €
<b>Sous-total chapitre 23 - Travaux</b>			<b>48 000,00 €</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>100 000,00 €</b>

- 1-2 Exécution budgétaire avant le vote du budget primitif 2021 – Délégation au Maire  
 Sur proposition de M. Franck PICHON Adjoint, dans l'attente du vote du budget primitif 2021 et en application des dispositions de l'article L 1612-1 du CGCT, le Conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé Mme le Maire à recouvrer les recettes et à mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2020.
- 1-3 Tarifs communaux pour 2021 (hors locations de salles)  
 Sur proposition de M. Jean-François LE BLEIS, le Conseil municipal, à l'unanimité, a fixé les tarifs communaux 2021 (hors salles communales) conformément au tableau ci-dessous :

DESIGNATION	Tarifs 2021	
<b>1 - PRESTATIONS DE SERVICE</b>		
a) Débroussailleuse	70 €/H	
b) Tracto pelle – camion	50 €/H	
c) Buses (pose et fournitures)	60 €/ML (à voir CCHPB)	
d) Photocopies de documents administratifs		
* format A4 couleur	0.50 €	
* format A3 couleur	1.00 €	
* format A4 noir	0.18€	
* format A3 noir	0.36€	
e) Bordures bateau standard (3m de passage et 1m bordure plongeante)	1000 € forfait (délibération 25/09/2012)	
<b>2 - CIMETIERE (*)</b>	<b>2 m<sup>2</sup></b>	<b>4 m<sup>2</sup></b>
* concession - 15 ans	110 €	220 €
* concession - 30 ans	215 €	430 €
Case au columbarium + concession 15 ans	1 755 €	
Renouvellement 15 ans	185 €	
Caveau cinéraire + concession 15 ans	420 €	
Renouvellement 15 ans	185 €	
Caveau 4 places + concession 15 ans	1 800 €	
Renouvellement 15 ans	200 €	
Jardin du souvenir	50 €	
<b>3 - DROITS DE PLACE, DE STATIONNEMENT ET DE PARKINGS</b>		
<b>a) pour les commerçants réguliers</b>		
* étalage	0,25 €/m <sup>2</sup>	
* véhicule	3 €/Véhicule	
* branchement (s)	2,30 €	
<b>b) pour les occasionnels</b>		
* étalage	0,8 €/m <sup>2</sup>	

* véhicule	15,30 €/Véhicule
* branchement (s)	3 €
c) pour les forains	3 €/Jour/Caravane
<b>4 - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>	
a) Terrasse de café	4,5 €/m <sup>2</sup>
b) Etalages/échoppes	4 €/m <sup>2</sup>
<b>5 - VENTE DE TERRE NOIRE (sur la Commune)</b>	
* le mètre cube sur la Commune (non livré)	5 €/m <sup>3</sup>
<b>6 - CESSION BOIS DE CHAUFFAGE</b>	
* la corde sur la Commune (non livrée)	100 €

**1-4 Subvention et avance au CCAS (conventions 2021)**

Sur proposition de Mme Hélène LE BERRE le Conseil municipal, à l'unanimité a décidé de verser, par anticipation, une subvention de 300 000 € au CCAS à Inscrire au BP 2021 de cet établissement.

En outre, le Conseil municipal a accordé une avance remboursable de 300 000 € au CCAS pour lui permettre de faire face à ses engagements dans l'attente du versement des participations financières accordées par des organismes extérieurs (Conseil départemental, CAF ...)

Ces décisions seront formalisées dans des conventions à intervenir entre la Commune et le CCAS de Plonéour-Lanvern.

**1-5 Elus municipaux – Droit à la formation**

Sur proposition de Mme Anne-Lise MORIN, le Conseil municipal, à l'unanimité, a fixé les orientations des formations auxquelles pourront prétendre ses membres dans le cadre du droit à la formation des élus. Le montant des crédits réservés à cet effet est fixé à 5 % du montant annuel des indemnités de fonctions.

**1-6 Allocation de vétérance 2021 pour les sapeurs-pompiers**

Sur proposition de M. Laurent BOURDOUX le Conseil municipal, à l'unanimité, a fixé le montant de l'allocation de vétérance dont peuvent bénéficier les anciens sapeurs-pompiers volontaires. Le montant correspondant est de 367. 13 € pour l'année 2020 ; Il sera versé à 4 personnes.

**1-7 Baux communaux – Mesures en faveur des commerçants dans le cadre de la crise sanitaire**

Sur proposition de M. David LE TALLEC et dans le cadre des mesures de soutien en faveur du commerce local face à la crise sanitaire, le Conseil municipal, moins 6 abstentions (MM Jacques ALAIN, Alexis LAPERT, Yann TROLEY, Mme Carole CARDUNER, M. Alain VIGOUROUX et Mme Flore BERGOUNOUX), a décidé d'opérer une réfaction de 50 % sur le montant des loyers facturés par la Commune de Plonéour-Lanvern à 2 commerces installés dans des bâtiments communaux (le débit de boissons « Le Willys » et le magasin « CHAAN »).

**1-8 Régime indemnitaire du personnel communal**

Sur proposition de M. Franck PICHON, Adjoint, le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'adapter le dispositif du régime Indemnitaire en faveur du personnel communal qui avait été adopté par délibération du 19 décembre 2016.

Les modifications portent sur :

- Le respect des montants plafonds/planchers fixés par différents textes réglementaires
- Le dispositif d'abattement du régime indemnitaire en cas d'absence.

**1-9 Recrutement de non-titulaires de droit public pour 2021**

Sur proposition de M. David LE TALLEC, Adjoint, le Conseil municipal, à l'unanimité a fixé, conformément à la loi du 12 mars 2012, le nombre de collaborateurs qu'il sera possible de recruter en 2021 pour satisfaire les besoins en emplois saisonniers, ainsi que ceux liés à un surcroît de travail dans les services.

**1-10 Contrat d'assurance statutaire du personnel – Mandat au Centre de gestion du Finistère**

Sur proposition de Mme Kristell NICOLAS, Adjointe, le Conseil municipal, à l'unanimité, a donné mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Finistère pour organiser une consultation visant à conclure un contrat d'assurance statutaire du personnel communal. Le contrat actuel expire le 31 décembre 2021.

**1-11 CCHPB – Rapport d'activités 2019 du Président**

Sur le rapport de Mme Josiane KERLOC'H, Maire, le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel d'activités 2019 du Président de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

**1-12 CCHPB – Mutualisation des moyens – Mise à jour de la tarification**

Sur proposition de M. Laurent BOURDOUX le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé les tarifs relatifs au prêt et location de matériel, aux tarifs voirie et aux prestations mutualisées avec la CCHPB, arrêtés aux termes d'une délibération du Conseil communautaire en date du 8 octobre 2020.

**2 Commission de l'aménagement et du cadre de vie****2-1 Cession de voie – Lotissement Aiguillon rue des Alliés**

Sur proposition de M. Julien JEGOU le Conseil municipal, moins 6 abstentions (MM Jacques ALAIN, Alexis LAPERT, Yann TROLEY, Mme Carole CARDUNER, M. Alain VIGOUROUX et Mme Flore BERGOUIGNOUX), a émis un avis favorable sur l'intégration, au terme des travaux de construction et d'aménagement, au domaine public communal de la voirie de lotissement projeté par la société « Aiguillon construction » rue des Alliés.

**2-2 Redevance d'occupation du domaine public communal – France Télécom**

Sur proposition de M. Jean-François LE BLEIS le Conseil municipal, à l'unanimité, a fixé conformément au décret du 27 décembre 2015, le montant dû par France Télécom au titre de la redevance d'occupation du domaine public communal par ses équipements (aériens, souterrains ou en surface) pour les années 2016 à 2020.

**2-3 Location de terrains en réserve foncière**

Sur proposition de Mme Sandrine LE GARREC le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de renouveler, aux conditions tarifaires de l'année passée, les baux précaires



d'occupation des terrains communaux placés en réserve foncière à Kériforn (2,5ha), Cruguel (2,05ha) et Pen ar Prat (1,735ha).

**2-4 Dénomination de rues ZA de Kerganet**

Sur proposition de Mme Emmanuelle SAVINA le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de dénommer ainsi qu'il suit 3 voies situées dans la zone d'activités de Kerganet : « *Louise Ebrei* », « *Anjéla Duval* », « *Anita Conti* ».

**2-5 Rapport d'activités 2019 – CITEOS (éclairage public)**

Sur le rapport de M. Cyril DROGUET, Adjoint, le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel d'activités 2019 de CITEOS, en charge de la gestion de l'éclairage public sur la Commune de Plonéour-Lanvern.

**2-6 Rapport d'activités 2019 – SDEF (Syndicat départemental d'énergie du Finistère)**

Sur le rapport de M. Cyril DROGUET, Adjoint, le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel d'activités 2019 du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère.

**2-7 Rapport d'activités 2019 – CCHPB service déchets**

Sur le rapport de Mme Sandra PEREIRA, Adjointe, le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel d'activités 2019 de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden, pour le service déchets.

**2-8 Rapport d'activités 2019 – CCHPB service eau potable**

Sur le rapport de M. Cyril DROGUET, Adjoint, le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel d'activités 2019 de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden, pour le service eau potable.

**2-9 Rapport d'activités 2019 - CCHPB service eaux usées**

Sur le rapport de M. Cyril DROGUET, Adjoint, le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel d'activités 2019 de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden, pour le service eaux usées.

**3 Commission de la vie scolaire et sociale**

**3-1 Renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes pour le restaurant municipal**

Sur le rapport de M. Claude KERDRANVAT, Adjoint, le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de renouveler, en 2021, l'adhésion de la Commune au groupement de commande géré par le lycée T Corbière de Morlaix. Ceci permet de sécuriser la procédure d'achat au regard des règles de la commande publique et de bénéficier de conditions économiques avantageuses.

**3-2 Allocations scolaires et prestations parascolaires**

Sur le rapport de M. David LE TALLEC, Adjoint, le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'attribuer les allocations suivantes en matière scolaire et parascolaire, conformément à sa délibération du 13 octobre 2020 :

<b><u>NOM ET PRENOM ELEVE</u></b> <b>- ETUDIANT- MFR</b>	<b><u>MONTANT A VERSER</u></b>	<b><u>MOTIF</u></b>
<b>APE ECOLE PUBLIQUE</b>	<b><u>750 euros</u></b>	PARTICIPATION 50% SEANCES EQUITATION MARS 2020
<b>HUET LOUIS</b>	<b><u>80 X 3 = 240 euros</u></b>	ETUDES A BERLIN DU 01/01/20 AU 03/04/20
<b>KERVEILLANT ALEXANDRE</b>	<b><u>80 X 3 = 240 euros</u></b>	ETUDES AU LUXEMBOURG DU 05/01/21 au 31/03/21 SOIT 3 MOIS COMPLETS – 2EME ET DERNIER TRIMESTRE
<b>IFAC DE BREST : 2 apprentis (DE LUNARDO Priscilla et LE STANG Raphaël)</b>	<b><u>50,5 x 2 = 101 euros</u></b>	ALLOCATIONS POUR 2 APPRENTIS RESIDANT A PLONEOUR-LANVERN
	<b><u>TOTAL : 1331 €</u></b>	

#### **4 Commission de la vie locale**

##### **4-1 Subventions aux associations locales et organismes extérieurs**

Sur le rapport de Mme Sophie PERON, Adjointe, le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'attribuer les subventions suivantes à différents organismes et associations qui ont formulé des demandes à cet égard :

- Association Ar Rédadeg : 350 €
- Société de chasse : 400 €
- Festi vidéo Bigoud : 143 €
- France Alzheimer : 32 €
- Commune de Tréguennec : 2 000 €
- « Le Panier de la mer » : 1 289 € (remboursement facture de gaz)

##### **4-2 Tarifs 2021 d'utilisation des salles communales**

Sur le rapport de M. Ronan LE STANG le Conseil municipal, à l'unanimité, a fixé ainsi qu'il suit les tarifs 2021 de location des salles communales :

Tarifs municipaux 2021 (Conseil municipal du 17/12/2020)						
Salles et équipements municipaux						
Equipements	Associations locales		Organismes locaux avec restaurateurs locaux	Organismes extérieurs		Assemblées générales d'organismes extérieurs
	Non lucratif	Lucratif		Non lucratif	Lucratif	
<b>Salles associatives</b>						
Salles diverses (1)	0	53		62	124	57
Salle polyvalente (pas de repas ni buffet)	0	53		281	618	79
<b>Restaurant municipal</b>						
a) salle uniquement sans matériel ni accès cuisine	0	53	138			Seulement cas "c" avec concours exclusif restaurateur local et sans personnel
b) salle avec accès cuisine (uniquement plonge et couverts)	0	95	191			
c) salle avec accès cuisine et équipements (matériel et personnel)	74	148	265			
<b>Salle omnisports (pas de repas ni buffet)</b>						
salle 1	0	53		236	303	303
salle 2	0	53		236	303	303
salles 1 et 2	0	106		471	607	607
<b>Espace Raphalen</b>						
Grande Halle	0	225		1500	2500 4000 / 2 jours	1500
Forfait chauffage Halle	100	100		100	100	100
Chauffage /h au-delà de 18h						
Dojo	0	53	1er jour		90	
			Jours suivants		45	
Courts de tennis	0	53	1er jour		191	
			Jours suivants		96	
Salle multisports/club house	0	53	1er jour		191	
			Jours suivants		96	
Salles de répétition	Tarif unique pour tous groupes (hors association DIHUN)					
	138			138		
(1) Salles diverses : J. Ferry, L. Cariou, Foyer, Maison des asso., Pierre-Marie Riou						

#### 4-3 Tarifs 2021 de la médiathèque

Sur le rapport de Mme Sophie PERON, Adjointe, le Conseil municipal, moins 6 abstentions (MM Jacques ALAIN, Alexis LAPERT, Yann TROLEY, Mme Carole

CARDUNER, M. Alain VIGOUROUX et Mme Flore BERGOUGNOUX), a fixé ainsi qu'il suite les tarifs de la médiathèque pour l'année 2021 :

Adultes	15 €
Famille	25 €
Enfants / Ados (- de 18 ans)	Gratuit
Etudiants*	
Collectivités	
Bénéficiaires des minima sociaux*	10 €
Adultes handicapés*	
Vacanciers	

\*Sur présentation des justificatifs

#### 4-4 Ouverture des commerces le dimanche en 2021

Sur le rapport de André BILIEN, M. David LE TALLEC, Adjoint, n'ayant pris part ni au débat, ni au vote, le Conseil municipal, moins une opposition (M. Roland JAOUEN), a décidé de permettre aux commerces de détail d'ouvrir les dimanches suivants au cours de l'année 2021 :

- Les 24 janvier et 27 juin (il s'agit, à ce jour, des premiers dimanches de la période des soldes. Si ces dates venaient à être modifiées par les pouvoirs publics, ces deux dimanches d'ouverture seraient déplacés aux premiers dimanches de la période de solde concernée)
- Les 12, 19 et 26 décembre.

\*\*\*\*\*

Fait à Plonéour-Lanvern et affiché en Mairie le 23 décembre 2020

**Le Maire,**




**Joslane KERLOCH**